



Numéro de l'acte	2023-58-EVENTJC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-58

EVENEMENTIEL : ORGANISATION DE LA FETE DU PAON ET DES ALTERNATIVES - DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF EVENEMENTIEL DE NIVEAU IV

RAPPORTEUR :

Madame Cécile CARON

Adjointe au Maire, commerces, artisanat, professions libérales, fêtes & aînés

Le Conseil Municipal,

Dans le cadre de sa politique d'animation et de développement durable, la Ville d'Arques a pour projet d'organiser une grande fête citoyenne intitulée « La Fête du Paon et des Alternatives ».

Celle-ci se déroulera les 13 et 14 mai prochains dans le Parc municipal de Loisirs.

Les objectifs de cette manifestation sont multiples :

- Promouvoir et sensibiliser la population à la préservation de la faune et la flore locale
- Sensibiliser le grand public à l'économie circulaire
- Faire découvrir d'autres alternatives possibles à notre mode de vie actuel tout en étant plus respectueux de l'environnement dans nos habitudes de consommation.

La Ville d'Arques sollicite un soutien financier du département du Pas-de-Calais pour cette action qui s'inscrit dans le cadre du Dispositif événementiel de niveau IV.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : SOLLICITE une subvention dans le cadre du Dispositif événementiel de niveau IV auprès du Département du Pas-de-Calais

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à compléter le dossier de demande de subvention (note explicative, plan de financement, planning ...) et toute autre pièce nécessaire à l'établissement du dossier

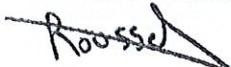
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions et toutes pièces, document et acte afférant à cette décision.

ARTICLE 4 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	28
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 14 AVR. 2023 et publication ou
notification le 14 AVR. 2023
Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Héléne FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.